



## **Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 septembre 2014 à 18 h 30**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance extraordinaire.
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

#### **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance extraordinaire.



**Dossier # : 1143574001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

il est recommandé au conseil d'arrondissement de dresser et transmettre au comité exécutif le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard. Tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1143574001, ce programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 20 410 000 \$ au cours des trois (3) prochaines années.

**Signé par** Gilles RAINVILLE **Le** 2014-08-22 11:10

**Signataire :**

Gilles RAINVILLE

---

Directeur d'arrondissement  
Saint-Léonard , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1143574001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement. Le comité exécutif a fixé au plus tard le 5 septembre 2014 la date de transmission par les arrondissements de leur programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Résolution numéro CE14 1074 en date du 2 juillet 2014 (1143843010) : Fixer au 5 septembre 2014 la date à laquelle les conseils d'arrondissements devront transmettre les budgets PTI 2015-2017 pour la prise en compte par le comité exécutif en vue de l'adoption du PTI 2013-2015 par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

**DESCRIPTION**

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2015-2016-2017 prévoit des investissements totaux de 20 410 000 \$ au cours des trois (3) prochaines années, dont 8 530 000 \$ en 2015. Celui-ci est présenté en pièce jointe.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par les services corporatifs. Ce programme prévoit que son financement sera assuré par la dette à long terme pour un montant de 18 360 000 \$ et par des contributions corporatives et du financement au comptant totalisant 2 050 000 \$.

Les frais financiers relatifs aux dépenses en immobilisations seront répartis à l'ensemble des contribuables de l'arrondissement par l'entremise d'une taxe spéciale.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Non applicable.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2017, l'arrondissement devra préparer les règlements d'emprunts et obtenir les autorisations nécessaires à sa réalisation.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce dossier est préparé en conformité avec les articles 144.4 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable :  
Saint-Léonard , Direction des services administratifs (Johanne DAIGNEAULT)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stéphane LAVALLÉE  
Conseiller en gestion des ressources  
financières C/E - Arrondissement de Saint-  
Léonard.

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2014-08-22

Denis ROCK  
Chef de division bâtiment et mécanique